

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Lancement du débat public sur le projet de dénivellation et de couverture de l'avenue Charles de Gaulle (RN13) à Neuilly-sur-Seine

Plus de 160 000 véhicules traversent tous les jours Neuilly-sur-Seine sur l'avenue Charles de Gaulle (RN 13), devenue une véritable autoroute au cœur de la ville. Pour lutter contre les nuisances environnementales, améliorer le réseau routier en fluidifiant le trafic, libérer de l'espace aux portes de Paris et redonner une unité urbaine à la ville, un projet de couverture de cet axe est étudié par l'Etat.

À cette occasion, **un débat public est organisé du 22 février au 30 mai 2006**. Sous l'autorité indépendante de la Commission Particulière du Débat Public, toutes les personnes intéressées sont appelées à s'informer et à faire connaître leur opinion. À l'issue de ce débat, un bilan sera établi reprenant l'ensemble des participations de chacun. Sur cette base, l'État déterminera les suites qu'il donnera au projet.

Comme le précise Roland Peylet – président de la commission : *« Ce débat a pour vocation de toucher et d'associer l'ensemble des citoyens pour échanger sur l'opportunité du projet. Les discussions aborderont des thématiques concrètes comme l'environnement, la gestion des travaux, l'aménagement urbain en surface, le financement... »*.

Le débat est ouvert à tous. Son lancement se déroule **le mercredi 22 février à 20 heures au Théâtre municipal de Neuilly, 167 avenue Charles de Gaulle**.

Durant ces trois mois, les personnes intéressées pourront, participer au débat au travers des réunions thématiques, visiter l'exposition dans les locaux de la CPDP, poser des questions, et demander le dossier du débat public.

Cette démarche citoyenne est l'occasion pour tous de contribuer à l'élaboration d'un projet majeur pour l'ouest de l'Île-de-France.

**Informations CPDP – 12 rue Blaise Pascal 92200 Neuilly (Métro Pont de Neuilly)
–tel : 01 40 880 800 –www.debatpublic-rn13.org**

Contact presse : Anne-Laure Chartoire – 01 45 260 260 – 06 21 68 95 18 -
annelaure@etat-desprit.fr